



Réunion du CIQ Cézanne-Torse avec E Chevalier du 5 septembre 2023

Une réunion pour dresser un état des lieux des différents sujets qui intéressent le quartier, s'est déroulée en mairie annexe du Val de l'Arc. Eric Chevalier a répondu avec précision à toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

Présents Eric Chevalier, Gilberte Lamielle, Michel Braunstein, Jacques Budin, Hubert Capes, Claude Gueydan.

Legs Constant

Comme convenu, le bail conclu avec Aix Multi Service sera bien rectifié comme prévu, selon le document présenté par Mme Rouden lors de la [réunion en mairie](#) du 07/04/2023. Une délibération en conseil municipal actera la modification. Les travaux du jardin d'enfants débuteront prochainement avec la mise en sécurité des arbres situés en fond de parcelle en octobre 2023. Ils concerneront pour l'instant la partie du legs Constant non occupée par AMS.

Plaine Carcassonne

A la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un diagnostic archéologique doit être effectué avant les travaux prévus sur la plaine Carcassonne. En conséquence les parkings seront prochainement fermés, à l'exception de la bande de stationnement le long de l'avenue des Déportés. Les travaux débuteront en octobre après l'obtention du permis d'aménager (compatibilité avec la loi sur

l'eau et la recherche archéologique). Les tennis et le skate seront également fermés et englobés dans la zone de chantier. La fin des travaux est prévue fin 2024. Les travaux pour le SDIS doivent également débiter cet automne.

L'aménagement de la zone de convivialité existante au voisinage du kiosque à pizza a aussi été évoqué. Eric Chevalier a invité le CIQ à reprendre à ce sujet contact avec la SPLA qui effectue les études d'aménagement de l'espace Carcassonne.

Boulevard des Poilus

L'aménagement de la partie haute du boulevard des Poilus n'est pas encore complètement finalisé, car soumis, suite à une demande faite par l'architecte des bâtiments de France (ABF) à une enquête complémentaire confiée au bureau d'étude de la ville au sujet du sort à réserver au contrefort situé le long de l'Ecole militaire et abritant un ancien canal. Le souhait d'Eric Chevalier est de prévoir si possible deux pistes cyclables le long du boulevard. Il a été indiqué par ailleurs que le boulevard des Poilus qui était de compétence départementale relevait depuis le 1^{er} janvier 2023 de la métropole. La commune souhaite en avoir la gestion mais ce transfert de propriété nécessitera des discussions avec la métropole.

Une question sur le statut de l'impasse du Gallet Cantan (située entre le boulevard Carnot et le RICM), actuellement fermée au public et correspondant à un emplacement réservé, a été posée. Eric Chevalier doit se renseigner.

Travaux de le long de l'Oliveraie

Eric Chevalier a bon espoir de voir aboutir rapidement ce projet d'aménagement du chemin situé le long de la copropriété de l'Oliveraie. Cela nécessite d'abord la tenue d'une réunion informelle préalable réunissant les représentants de la copropriété et des deux villas concernées, puis l'organisation d'une assemblée générale de la copropriété en vue d'une délibération du conseil municipal. Le projet est budgété et devrait donc être concrétisé début 2024. Il est signalé qu'un éventuel chemin rural traverserait aussi l'emprise de la copropriété de l'Acropolis, en face de l'Oliveraie.

Plus généralement, suite à un article de la loi 3DS, un recensement [des chemins ruraux](#) qui font partie du domaine privé des communes et

dont certains ont pu faire l'objet d'une appropriation de la part de propriétaires riverains est en cours au niveau de la ville.

Occupation illégale de terrains communaux

L'occupation récurrente de la prairie de la coulée verte par les gens du voyage pose un sérieux problème sanitaire au quartier. A ce sujet, Eric Chevalier a évoqué un récent courrier de la préfecture de police détaillant une procédure accélérée permettant de raccourcir le délai fixant le départ des gens du voyage. Le CIQ a demandé que ce courrier lui soit communiqué. D'un commun accord, il ressort aussi que l'accès aux fluides (eau, électricité) doit être condamné. L'aspect sanitaire concernant les eaux usées et la dangerosité des branchements électriques laissés sans protections, devraient être soumis aux services techniques concernés. Eric Chevalier en prend acte.

L'important squat abandonné installé le long du Baret est en cours de nettoyage après l'intervention énergique cet été des services de nettoyage. Il a été indiqué que celui situé sur les hauteurs de la carrière du Marbre Noir (coté Roc Fleuri) et qui avait été détruit il y a deux ans environ suite à une intervention de Nicolas Vigneaud, est réapparu. Il a été convenu d'alerter le responsable de la brigade de l'environnement (Stéphane Leconte) sur ce point ainsi que sur celui imposant qui est voisin de la Tour d'Aygos.

Bastide du Grand Baret – Roc Fleuri

Le sort de cette bastide et celui de la parcelle mise en vente côté Cortésine inquiète le CIQ car les dispositions prévues dans l'acte de vente de 2018 sont devenues, depuis août 2023, caduques. L'entretien minimal de la restanque basse du parc avec enlèvement des déblais du Nid et de l'Ecrin, la réalisation d'un passage piéton et cycliste sur le Baret (avec une autorisation administrative qui prend fin en juillet 2024) sont des sujets régulièrement évoqués qui préoccupent le CIQ. Eric Chevalier qui n'a pas eu de retour des services à ce sujet en prend note.

Autres points

Les cambriolages semblent en recrudescence actuellement dans le quartier. Il est demandé un suivi des plaintes déposées auprès de la

police nationale et municipale, avec un chiffrage permettant de mesurer l'ampleur du phénomène. Le rôle de la police de sécurité du quotidien est également abordé. Les interrogations du CIQ seront remontées à Sylvain Dijon, adjoint à la sécurité.

Une réunion spécifique à la fête foraine est programmée pour la première quinzaine de novembre.

Michel Braunstein

Hubert Capes